



Déficience auditive chez l'enfant : mieux vaut prévenir

[01 mars 2016 - 14h43]



Près de 32 millions d'enfants dans le monde souffrent d'une déficience auditive invalidante. Pourtant ce problème est évitable dans 60% des cas s'il est détecté assez tôt. C'est l'une des conclusions d'un rapport publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la Journée mondiale de l'Audition qui se tiendra le 3 mars.

« Un enfant qui n'entend pas bien peut aussi avoir des difficultés à apprendre à parler, avoir de mauvais résultats scolaires et finalement se trouver isolé socialement », explique le Dr Etienne Krug, Directeur du Département Prise en charge des maladies non transmissibles, handicap et prévention de la violence et des traumatismes de l'OMS. « Mais ce n'est pas une fatalité. Nous disposons de plusieurs outils pour prévenir, détecter et traiter la déficience auditive chez l'enfant. »

Les causes de déficience auditive chez l'enfant sont nombreuses :

- 40% des cas sont attribuables à des causes génétiques ;
- 31 % à des maladies infectieuses telles que la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la méningite ;
- 17 % à des complications survenant à la naissance, dont la prématurité ;
- 4 % des cas de déficience auditive chez l'enfant sont dus à la prise par la femme enceinte et le nouveau-né de [médicaments ototoxiques](#)...



Ainsi, selon l'OMS, « il est indispensable de faire vacciner les enfants contre certaines maladies et de réglementer l'usage de certains médicaments ainsi que les niveaux de bruit (...) Le dépistage précoce de la déficience auditive chez l'enfant permet de mettre en œuvre les interventions nécessaires, par exemple de fournir des aides auditives et de proposer des thérapies d'aide à la communication. Sans oublier la sensibilisation du grand public aux soins de l'oreille et de l'audition».

Sans son rapport (intitulé *Déficience auditive chez l'enfant : marche à suivre pour agir dès maintenant !*) l'agence onusienne présente en outre des études de cas concernant le Cambodge, le Canada, les États-Unis, l'Ouganda, le Royaume-Uni et le Viet Nam. Ainsi peut-on lire que là où les interventions de santé publique, telles que la vaccination, sont optimales, de nombreux cas de déficience auditive chez l'enfant sont évités.

L'intégralité du rapport de l'OMS *Déficience auditive chez l'enfant : marche à suivre pour agir dès maintenant*, est consultable [en cliquant ici](#).

Source: OMS, 1er mars 2016

Rubriques: A la une

 **Vous êtes journaliste ? Obtenez plus d'informations en vous abonnant sur notre site professionnel**
agence-destinationsante.com